

SAFIR LA JEUNESSE EN ACTION

Présentation de l'Appel à candidatures pour les Établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR)

Safir est un programme ambitieux en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'inclusion économique de la jeunesse dans 9 pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Soutenu par l'Union européenne, il vise à créer un environnement propice à l'engagement citoyen des jeunes et à favoriser le développement de projets à impact social, culturel et environnemental.

Safir repose sur 3 piliers : le soutien à plus de 1 000 jeunes porteurs de projets ; la structuration et le développement d'un réseau régional d'acteurs de l'accompagnement ; et la création d'espaces de dialogue entre la jeunesse et les pouvoirs publics.

Site internet : www.safir-eu.com

Durée du projet : Mars 2020 – février 2024

Pays d'intervention : Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Libye¹, Maroc, Palestine, Syrie², Tunisie

Montant de la subvention attribuée dans le cadre de cet appel : 80 000 euros

Les activités mises en œuvre avec la subvention allouée le seront pour une durée de 18 mois, à compter de la contractualisation avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Les candidatures d'incubateurs déjà établis et exprimant un besoin précis de montée en compétence dans le domaine de l'entrepreneuriat social sont vivement encouragées.

Pour toute question spécifique, les candidats sont invités à contacter l'adresse mail suivante safireu@auf.org

¹ Acteurs en Libye (sous réserve de l'accord de la Commission européenne) et/ou diaspora libyenne

² Acteurs provenant de Syrie et/ou diaspora syrienne

Cadre de l'appel

Plus de 7 millions de jeunes d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont étudiants.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR) ont trois missions prioritaires : la formation, la recherche scientifique et le service à la société. Pour assurer ces missions, il est indispensable qu'ils prennent en compte, dans leurs activités et dans leurs relations avec les acteurs locaux, les préoccupations socio-économiques, culturelles et environnementales du territoire dans lequel ils sont implantés.

L'université se doit ainsi de former des citoyens responsables et capables de s'intégrer facilement dans la société.

Elle est toutefois confrontée à un contexte régional difficile : d'une part, les capacités d'absorption des diplômés par le marché de l'emploi national sont largement dépassées. D'autre part, un grand nombre de formations délivrées ne sont pas en adéquation avec les besoins et les enjeux d'un développement durable et solidaire ; les compétences entrepreneuriales font particulièrement défaut.

Afin de garantir aux jeunes que leurs diplômes d'enseignement supérieur soient un gage d'insertion professionnelle, les universités doivent être accompagnées pour développer de nouvelles compétences professionnalisantes et diffuser une culture citoyenne et responsable auprès de leurs étudiants.

C'est pourquoi le projet Safir prévoit la création ou le renforcement de **18 espaces d'incubation et d'innovation accessibles à tous au sein de campus universitaires** des pays d'intervention du projet. Ces espaces seront à la fois des lieux de transition entre les mondes universitaire et le marché du travail. Ils veilleront à :

- renforcer les compétences des étudiants ;
- favoriser des synergies entreprises-universités ;
- sensibiliser le public aux enjeux des ODD permettant de toucher le plus grand nombre et de favoriser une culture citoyenne chez les étudiants et les enseignants-chercheurs.

Les 18 EESR candidats seront sélectionnés à travers deux appels à candidatures. Ils bénéficieront d'un accompagnement technique et financier pour renforcer leur offre académique en entrepreneuriat social et créer des espaces d'incubation dédiés aux étudiants-entrepreneurs. Cet accompagnement se déclinera en 3 phases :

- une phase de diagnostic de trois mois adaptée aux besoins et spécificités locaux ;
- une phase d'accompagnement d'un an axée sur la formation-action ;
- une phase d'évaluation de trois mois à n+2.

À terme, l'objectif est de permettre à ces espaces d'incuber des initiatives entrepreneuriales sociales d'étudiants (ils rejoindront à ce titre le réseau des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant (SAEI) de Safir) et d'organiser des sessions de sensibilisation aux ODD. Ils seront invités à participer aux rencontres régionales entre bénéficiaires du projet, et auront une programmation annuelle d'événements citoyens.

Procédure de sélection

Dans le cadre de ce premier appel à candidatures, 9 établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR) seront sélectionnés, avec une représentation géographique entre les pays de mise en œuvre des activités et selon le calendrier suivant :

1. 1^{er} septembre – 31 octobre 2020 : candidature par l'intermédiaire du formulaire en ligne
2. 1^{er} novembre – 15 novembre 2020 : présélection par le consortium de partenaires
3. 16 novembre – 27 novembre 2020 : entretiens en ligne
4. 30 novembre 2020 (au plus tard) : lettre d'acceptation ou de refus
5. Décembre 2020 : signature des contrats entre l'AUF et les bénéficiaires
6. Janvier/Février 2021 : lancement des activités
7. Juin/Juillet 2022 : fin des activités

Un second appel à candidature sera lancé en 2022 pour la sélection de 9 autres EESR.

Pièces à fournir impérativement

Merci de bien vouloir déposer les pièces suivantes lors de votre candidature en ligne, impérativement en français ou en anglais (si les copies des documents originaux sont uniquement disponibles en arabe, joindre une traduction succincte des documents) :

1. Statuts de l'établissement, certifiés conformes par les autorités nationales et preuve de l'accréditation de l'établissement par le ministère en charge de l'enseignement supérieur du pays concerné
2. Lettre d'engagement officiel signée et tamponnée par le représentant légal de l'établissement
3. Stratégie d'établissement
4. Rapport financier 2019 certifié conforme par un contrôleur des comptes agréé
5. Budget opérationnel 2020 de l'établissement (recettes et dépenses)
6. Budget prévisionnel des activités menées dans le cadre du projet (à partir du modèle fourni)
7. Chronogramme du projet sur 18 mois (à partir du modèle fourni)
8. Une ou plusieurs photos de l'incubateur de votre établissement si vous en possédez déjà un (optionnel)
9. Un relevé d'identité bancaire officiel (logo et adresse de la banque et informations bancaires de votre établissement)

Entretien : si votre établissement est présélectionné, une date sera fixée avec vous par email.

Critères de sélection

L'évaluation de la candidature portera sur les éléments suivants :

- L'établissement répond aux prérequis fixés (critère éliminatoire)
- Les activités proposées permettent d'atteindre les objectifs fixés par le projet Safir / 60 points
 - L'adoption ou le renforcement d'une gouvernance en matière de « responsabilité sociale de l'université » / 20 points
 - L'appui à la conception ou au renforcement de parcours de formation dédiés à l'entrepreneuriat social et aux enjeux des Objectifs de développement durable (ODD) / 20 points
 - La création ou le renforcement d'incubateurs universitaires dédiés à l'entrepreneuriat social / 20 points
- L'établissement est en capacité de mettre en œuvre toutes les activités prévues dans le cadre du projet / 15 points
- Le budget proposé est cohérent avec les activités à mettre en œuvre et permet d'atteindre les objectifs fixés par le projet / 10 points
- L'établissement manifeste son intérêt pour les objectifs du projet Safir : favoriser la participation citoyenne active des jeunes et contribuer à leur inclusion politique, sociale et économique / 15 points

Présentation des attendus en termes d'activités à réaliser dans le cadre du projet³

1- L'adoption ou le renforcement d'une gouvernance en matière de RSU

La responsabilité sociale de l'université (RSU) se décline dans toutes les activités traditionnelles de l'Université : formation et orientation des étudiants, recherche, international mais aussi dans l'administration, la logistique, et a donc un impact important sur la gouvernance même de l'institution. Les experts mobilisés par les partenaires du projet Safir pourront accompagner les universités sélectionnées à développer un système de gouvernance qui intègre cette mission.

Indicateurs de méthodologie (outputs) :

- Au moins 5 personnes (enseignants-chercheurs, personnel administratif, cadres) participent aux sessions de travail sur la rédaction d'une stratégie intégrant les ODD

³ Pour information, ces attendus sont susceptibles d'évoluer au cours du projet

- Au moins 5 personnes (enseignants-chercheurs, personnel administratif, cadres) participent aux sessions de travail sur la rédaction d'une charte en matière de RSU
- Au moins 2 sessions de travail sur la rédaction d'une stratégie intégrant les ODD
- Au moins 2 sessions de travail sur la rédaction d'une charte en matière de RSU

Indicateur de résultats / d'impact (outcome) :

Les EESR ont intégré dans leur stratégie d'établissement les ODD et dans leur gouvernance la RSU.

2- L'appui à la conception ou au renforcement de parcours de formation dédiés à l'entrepreneuriat social et aux enjeux des Objectifs de développement durable (ODD)

- Formations de formateurs destinées aux personnels-enseignants sur les principes élémentaires de l'entrepreneuriat social (modèle économique, cadre réglementaire, mesure d'impact...)
- Sensibilisation et formation des enseignants-chercheurs aux enjeux des ODD ;
- Temps de mise en pratique avec les étudiants et de visites de structures de l'écosystème local ;
- Conception d'un module académique.

Indicateurs de méthodologie (outputs) :

- Au moins 6 enseignants-chercheurs sensibilisés/formés à l'entrepreneuriat social et aux ODD

Indicateurs de résultats / d'impact (outcome) :

Les enseignants-chercheurs sensibilisés/formés à l'entrepreneuriat social et aux ODD sont désormais capables de former et de sensibiliser à leur tour les étudiants de leurs universités et de mener des travaux de recherche dans ces domaines.

3- La création ou le renforcement d'incubateurs universitaires dédiés à l'entrepreneuriat social

- Formations de personnels universitaires au métier d'accompagnateur de projets entrepreneuriaux et à l'animation de ces incubateurs ;
- Élaboration de sessions de sensibilisation aux Objectifs de développement durable ;
- Élaboration d'une programmation annuelle d'événements citoyens ;
- Temps de mise en relation entre acteurs économiques et étudiants-entrepreneurs ;
- Formation au plaidoyer en faveur du statut d'étudiant-entrepreneur si besoin est.

Indicateurs de méthodologie (outputs) :

- Au moins 3 personnes formées à l'animation d'espace d'incubation
- Au moins 1 atelier / session de sensibilisation sur les ODD par semestre

Indicateurs de résultats / d'impact (outcome) :

- Les personnels formés sont désormais à même d'accompagner de jeunes porteurs de projet à impact social au sein des incubateurs universitaires et d'animer ces espaces.
- Les étudiants accompagnés par les incubateurs pendant la période de mise en œuvre des activités ont amélioré leurs connaissances des ODD et les ont intégrées à leurs projets.

Les EESR seront également amenés à collaborer avec les autres bénéficiaires du projet Safir via :

- L'intégration à un réseau régional d'incubateurs ;
- La participation à des événements régionaux dédiés à la jeunesse et labellisés par le projet ;
- L'organisation de rencontres conjointes avec les organisations de la société civile soutenues par le projet.

Dépenses éligibles

- Rémunération d'experts (prestations de service et frais de déplacements)* ;
- Achat et location de matériel pour la création de nouveaux parcours de formation et pour l'équipement d'espaces d'incubation* ;
- Frais administratifs : secrétariat, consommables, logistique, etc. ;
- Frais de personnel : temps de travail enseignants-chercheurs ou techniciens pour la conception de nouveaux parcours de formation et les visites de structures de l'écosystème local, participation à des événements/rencontres en lien avec le projet, etc. ;
- Frais de communication : supports de communication (papier et numérique), frais liés à l'événementiel, etc.

* Dépenses susceptibles d'être gérées directement par l'AUF pour le compte de l'université bénéficiaire.

Modalité de gestion de la subvention

L'octroi de la subvention européenne (80 000 EUR, pour la durée de l'accompagnement) fera l'objet d'une convention signée entre l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'université sélectionnée. Deux modalités de gestion sont possibles : **soit une gestion directe des dépenses par l'université bénéficiaire ; soit une gestion mixte entre l'université bénéficiaire et l'AUF.**

La convention signée entre l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'université sélectionnée stipulera :

1. La part de la subvention relative aux frais administratifs et de personnel pour mettre en œuvre l'action (**montant plafonné au sein de chaque subvention à hauteur de 50%**).

Les universités seront **responsables** :

- Du bon déroulement des activités
- De l'exécution des dépenses

Elles seront tenues de les **justifier au moyen de rapports d'exécution scientifiques et financiers** accompagnés de toutes les pièces justificatives demandées.

2. La subvention gérée par les universités sera versée en trois tranches correspondant aux étapes de réalisation du projet :

- Une première tranche de **40%** au début du projet ;
 - Une seconde tranche de **40%** après justification de 70% des dépenses de la 1^{ère} tranche.
 - Une troisième tranche de **20%** après réception des livrables finaux et vérification des dépenses de la seconde tranche.
3. La part des dépenses éligibles relatives à la **rémunération d'experts** (prestations de service et frais de déplacements) et à l'**achat de matériel**.

Selon la modalité de gestion retenue, **l'AUF pourrait assurer**, pour le compte des universités et en respect du plan d'action validé par le comité de sélection, **la gestion de cette seconde part des dépenses**.

Partenaires Safir en charge de la supervision des activités à mettre en œuvre

Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) – L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) est le premier réseau universitaire au monde avec 1007 établissements membres dans 119 pays, et 59 implantations réparties sur les cinq continents. Opérateur expert en recherche et savoir de la Francophonie créé il y a près de 60 ans, l'AUF intervient dans de nombreux domaines comme la formation, la recherche, le numérique, la gouvernance universitaire, l'entrepreneuriat et l'employabilité des étudiants, ou encore le développement durable.

Lab'ess – Premier incubateur social tunisien et co-fondateur du réseau Économie Sociale et Solidaire "Chabaka.tn", le Lab'ess vise à contribuer activement au développement durable des acteurs de l'innovation sociale pour répondre efficacement aux besoins socio-économiques du territoire tunisien.

Pitchworthy/AltCity Impact – Accélérateur libanais, Pitchworthy mène des actions d'accompagnement et de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat social et accompagne plus de 350 entreprises sociales depuis 2015.

Le projet Safir s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et d'organisation appropriées pour protéger vos données à caractère personnel contre notamment l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisé, et pour préserver leur totale confidentialité.